

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## **COMPTE RENDU du 14 JUIN 2012 à 19h00**

Ce jeudi, 14 juin 2012, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal de Launac.

**Présents** : Jean ARRECGROS, Yannick BARUTEL, Jean-Michel BROQUA, Geneviève BOSC, François CAMPOS, Lydia DE MATA, Hervé DUPONT, Michel GIMENEZ, Christine MALATERRE, Christian SCLAUNICH

**Absents, excusés** : Denis BEGUE, Louis ESPIE, Laurent MARTIN, Isabelle SALACROUP.

Responsable de séance : Jean ARRECGROS

Secrétaire de séance : Michel GIMENEZ

Lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2012, adopté à l'unanimité des présents.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1) ARRET DU PLU DE LAUNAC :**

Monsieur François CAMPOS donne la parole à Mr Jérôme COURIOL représentant les Ateliers Sol et Cité.

Monsieur Jérôme COURIOL dresse un rappel point par point de l'évolution de l'étude démarrée en 2003 jusqu'à aujourd'hui et fait une présentation synthétique des différentes pièces et éléments constitutifs du PLU.

Monsieur COURIOL informe l'assemblée que le PLU est aujourd'hui prêt à être arrêté par le Conseil Municipal.

A l'issue son approbation par le Conseil Municipal, le PLU sera transmis pour avis aux personnes publiques associées appelées à le consulter.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal va être en mesure d'arrêter le PLU.

François CAMPOS précise que ne seront rendu constructibles que les terrains reliés à l'assainissement collectif et les premières constructions pourront démarrer à la date d'ouverture de la future station d'épuration dont la mise en service est prévue fin 2013. Les dossiers seront donc instruits par anticipation.

Christine MALATERRE souhaite savoir où en est l'étude d'implantation d'une maison de retraite sur notre commune.

Mr le Maire précise que le dossier est toujours d'actualité mais actuellement en attente.

François CAMPOS fait lecture de la délibération faisant le bilan de la concertation suivi de l'arrêt du PLU.

Mr le Maire met la délibération au vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 2

Adopté à la majorité.

## 2) **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCSG :**

Mr le Maire fait lecture du courrier de Mr le président de la Communauté de Communes Save et Garonne présentant et proposant les différentes modifications apportées aux statuts de la CCSG. François CAMPOS fait lecture dans le détail des différents points de modification et d'ajouts.

La délibération portant sur la modification des statuts de la communauté de communes Save et Garonne est mise au vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité,

## 3) **RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET NOUVELLES TARIFICATIONS DU SMAJ :**

François CAMPOS fait lecture du nouveau règlement ALAE et des nouvelles tarifications basées sur le quotient familial.

François CAMPOS indique la nécessité d'établir un règlement précis mais qui pourra néanmoins être adapté et individualisé au cas par cas, et en fonction des besoins de chaque famille.

Mr le Maire souligne le travail de qualité et les aides précieuses fournies par la représentante de la CAF.

François CAMPOS fait lecture du nouveau règlement ALSH ainsi que des nouvelles tarifications. L'intégration du quotient familial ainsi que la défection de la commune du Burgaud conduisent à ces modifications.

Christine MALATERRE demande si une réflexion est en cours à la CCSG.

François CAMPOS répond qu'il a demandé au bureau de la CCSG d'entamer une étude visant à mutualiser ces services.

François CAMPOS et Mr le Maire précisent qu'en collaboration avec Mr Hervé DUPONT et compte tenu de ces évolutions, une redistribution des heures sera étudiée pour le personnel municipal concerné.

Mise au vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

## 4) **CONTRAT INGÉNIERIE VITAM :**

François CAMPOS fait lecture du contrat et explique sa nécessité en vue du réaménagement du groupe scolaire et du bâtiment « Mairie ». Cette étude d'opportunité va nous permettre d'identifier les besoins et les disponibilités du patrimoine communal. L'aspect réglementaire sera

examiné. A l'issue, un cahier des charges permettra d'exprimer les besoins d'évolution des bâtiments vers les maîtres d'œuvres des divers projets, qui concerneront les écoles, la cantine, les associations et l'accès aux handicapés.

L'étude sera réalisée en fonction des besoins précisés par l'équipe municipale.

Coût de l'étude : 4840€ht

Mr le Maire précise que le CAUE est déjà mandaté pour réaliser une étude sur les possibilités d'aménagement global incluant le parc municipal, les équipements culturels et sportifs.

En réponse à Mme DeMata, il confirme que l'installation de jeux d'enfants dans le parc municipal sera étudiée.

Mise au vote.

Pour : 10

Contre : 0

Absentions : 0

Adopté à l'unanimité.

#### 5) VENTE PRESBYTÈRE :

Mr le Maire explique qu'il a d'une part rencontré Mr Alain GAUDON et d'autre part fait un point avec notre avocat.

Mr le Maire fait lecture des dernières conclusions de notre avocat concernant l'instruction du dossier : notre avocat a demandé au tribunal administratif de se saisir de l'affaire, qui est déjà inscrite au rôle depuis plus de 3 ans.

L'équipe Municipale attend les conclusions et la décision finale du tribunal administratif.

#### 6) AVENANT N°2 PLU :

Mr le Maire explique qu'il s'agit d'un avenant au contrat pour prendre en compte les journées et les réunions de travail supplémentaires non prises en compte dans le contrat initial. Elles ont permis d'intégrer les nouvelles directives dites Grenelle I et II.

Le montant HT est de **3517.00 €**

Mise au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Absentions : 1

Adopté à l'unanimité.

## 7) QUESTIONS DIVERSES

- Subvention rugby de la Save :

Mr Jean-Michel BROQUA informe le conseil municipal qu'il s'agit d'une nouvelle section « Seniors » indépendante de l'école de rugby, regroupant 4 communes : LAUNAC, MONTAIGUT SUR SAVE, SAINT-PAUL SUR SAVE et LEVIGNAC SUR SAVE.

Jean-Michel BROQUA propose une subvention exceptionnelle d'un montant de 300€  
Mr le Maire précise que cette subvention sera accordée sous réserve de présentation des statuts de cette nouvelle section. (Statuts, références bancaires et assurances).

- Marché gourmand du Pays Tolosan.  
Lydia DE MATA fait une présentation du programme de la journée du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

**Fin de séance 21h20.**